

Françoise Lecompte
Marseille

A l'attention de Monsieur Khaled El-Enamy
Directeur général de l'UNESCO
7 place de Fontenoy-Unesco
75007 Paris

Objet : demande d'inscription des gestes de l'hospitalité vive sur les mers et les rivages au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Monsieur le Directeur Général

Depuis ma retraite en 2008 , j'ai été bénévole dans plusieurs associations :

D'abord à Paris pendant plusieurs années, accompagnement des patients et familles dans la salle d'attente d'un service d'urgences d'un grand hôpital parisien.

Ensuite j'ai déménagé à Marseille. Pendant plusieurs années j'ai participé comme bénévole dans une association à l'accueil et à l'aide administrative de demandeurs d'asile, de 9h à 16h une ou deux fois par semaine.

Actuellement je suis bénévole dans une autre association qui aide des migrants à apprendre ou perfectionner le français. Cette association propose de nombreuses autres activités, par exemple un cours de conversation une fois par semaine, l'apprentissage du français par le biais du théâtre, un atelier media, du sport, etc.....

Les bénévoles se recrutent de bouche à oreille, quelquefois l'association lance un appel à bénévolat. Les cours de français sont dispensés trois fois par semaine de 9h30 à 11h30 dans une salle mise gratuitement à disposition de l'association. Chaque bénévole vient quand il peut, une, deux ou trois fois par semaine.

Une cinquantaine d'apprenants se présente pour chaque séance et se répartissent entre les bénévoles présents ce jour là. Il n'y a pas d'inscription pour les cours, nous acceptons tout le monde, même si ils sont en retard. Le projet est de ne refuser personne. Il n'y a pas non plus de contrôle des présences. Le corollaire est que nous ne pouvons faire des groupes de niveau, ni contrôler les progrès des apprenants (en fait lorsque les apprenants viennent régulièrement, nous pouvons observer leurs progrès), Beaucoup d'entre eux, ayant envie de progresser vite, fréquentent d'autres cours dans d'autres associations . Ce que nous observons, c'est que chaque bénévole fidélise un noyau motivé d'apprenants, mêlé à des personnes qui passent d'un bénévole à l'autre ; il y a des vagues de nouveaux arrivés, tandis que d'autres disparaissent. L'âge moyen des apprenants est plutôt jeune, , de 18 à 30 ans environ, mais nous avons des personnes plus âgées, des mères de famille avec leur enfant car elles n'ont personne pour le faire garder.

En ce qui me concerne, j' ai maintenant 82 ans. J'habite un peu loin et dois prendre un bus, puis le métro, puis j'ai un trajet à pied de 20 minutes, lors duquel je peux parfois attrapper un autre bus. Donc trois fois par semaine je peste de devoir me lever tôt le matin, quelquefois je traîne un peu des pieds, mais l'énergie me revient toujours quand je commence le cours car je suis convaincue que

c'est essentiel pour ces migrants de comprendre et se faire comprendre en français.

C'est ma façon d'essayer de mettre un peu de solidarité dans cette société clivante et brutale, et de montrer une attitude accueillante envers des personnes qui reçoivent souvent de l'hostilité. Bien modeste action !

C'est pourquoi que je suis enthousiaste pour cette proposition portée par « Nous sommes le Rivage » de faire reconnaître par l'UNESCO, « les gestes de l'hospitalité vive » au patrimoine immatériel de l'humanité , afin d'affirmer haut et fort que l'indifférence, la force brutale et la loi du plus fort ne sont pas les seules façons de vivre.

Françoise Lecompte.